

Sujet : RE : Re: Modifications N°3 PLUi - OAP

De : ". MAIRIE DE PLUMAUDAN" <mairie.plumaudan@wanadoo.fr>

Date : 31/01/2024, 12:23

Pour : Claire JEUSSELIN <c.jeusselin@dinan-agglomeration.fr>

Bonjour Madame JEUSSELIN,

Suite à notre échange de ce jour, **nous validons les fiches suivantes:**

- n°239-2
- n°239-4
- n°239-5

Nous apportons une modification à la fiche: (Cf Plan ci-joint)

- n°239-6

Nous souhaitons déplacer la liaison douce.

Nous annulons la fiche:

- n°239-3 _(rue des Cerisiers)

Pour le compte de Madame Le Maire & de Monsieur Chesnel Jacques.

Vous souhaitant une bonne réception,

Bien cordialement.

Mme Claire TOURTELIER

Secrétaire de Mairie

Accueil _ État-civil _ Urbanisme _ Voirie



Mairie de Plumaudan

1 Rue Cassiopée

22350 PLUMAUDAN

Tél. 02.96.86.00.64

Mail : mairie.plumaudan@wanadoo.fr

Site internet : www.plumaudan.fr

Facebook : @mairieplumaudan

Le : 08 novembre 2023 à 11:59 (GMT +01:00)
De : "Claire JEUSSELIN" <c.jeusselin@dinan-agglomeration.fr>
À : "Mairie Plumaudan" <mairie.plumaudan@wanadoo.fr>
Cc : "Jacques CHESNEL" <jacques-chesnel222@orange.fr>
Objet : Re: Modifications N°3 PLUi - OAP

(re)Bonjour,

Suite à notre échange de ce jour, vous trouverez les fiches OAP mises à jour. Elles seront à nous transmettre lors de votre concertation PPA. Je prends note que le secteur OAP n°239-4 sera sans doute annulée.

En vous remerciant.

Cordialement,



Claire JEUSSELIN
 Chargée de projets urbanisme et foncier



www.dinan-agglomeration.fr

Le 20/09/2023 à 15:07, Claire JEUSSELIN a écrit :

Bonjour,

En amont de la concertation officielle des communes en tant que PPA, nous proposons une dernière lecture des OAP communales à créer/modifier afin d'être ok lorsque vous recevrez les documents officiels.

En pièces jointes, un projet par îlot. Vous y trouverez principalement des ajouts suite à l'étude urbaine.

Je reste à disposition au besoin pour apporter les modifications nécessaires.

Cordialement,

--



Claire JEUSSELIN
 Chargée de projets urbanisme et foncier



www.dinan-agglomeration.fr

Dans le cadre de votre responsabilité environnementale, n'imprimez ce mail que si nécessaire.

L'intégrité de ce message n'étant pas assurée sur Internet, Dinan Agglomération ne peut être tenue responsable du contenu de ce message ainsi que des pièces qui y sont jointes. Toute utilisation ou diffusion non autorisée est interdite.

Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, merci de le détruire et d'avertir l'expéditeur.

--

Dans le cadre de votre responsabilité environnementale, n'imprimez ce mail que si nécessaire.

L'intégrité de ce message n'étant pas assurée sur Internet, Dinan Agglomération ne peut être tenue responsable du contenu de ce message ainsi que des pièces qui y sont jointes. Toute utilisation ou diffusion non autorisée est interdite. Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, merci de le détruire et d'avertir l'expéditeur.

— Pièces jointes : —

OAP PLUMAUDAN n°239-6_RECTIFICATION.pdf

590 Ko